



Demande d'un papier a mon ancien employeur.

Par **jpc26**, le **20/01/2013** à **19:11**

Bonjour,voila suite a mon départ de la clinique ou je travaillé avant,(A VALENCE DROME)Je viens de retrouver un travail dans une maison de retraite ,qui demande un papier a mon ancienne clinique ?Qui refuse !motif(départ de mon propre chef).de remettre ce papier ,au quel ka ,celle-ci ne pourra pas me garder,plus exactement m'enbaucher définitivement.Or ma question ?Ont ils le droit de ne pas remettre ce document.Ont ils le droit de garder des documents compromettant ma carriere.Papier que je leur est remis a mon entrée ,dans cet établissement.???Qui a pour conséquence de me retrouver au chômage!dans deux mois.Merci a vous cordialement. monsieur .

Par **mimi007**, le **20/01/2013** à **21:15**

Bonjour,

De quel document s'agit il exactement ?

Cdt,

Par **jpc26**, le **20/01/2013** à **23:12**

et bien en véritée ,cette situation,est pour mon frère?Et donc je ne sais pas la fonction de ce

papier. Tous ce dont je sais, il est impératif pour l'embauche définitive!. Mais je vais me renseigner! plus précisément. Merci a vous de m'avoir répondu et vous tiens au courant. Bonne soirée a vous.